

Conseil municipal du 9 mars 2023

Étaient présents : Messieurs et Mesdames Cillon, Poupard, Point, Vivion, Bacle, Defrance, Rouillard, Guetté, Thomas J.-P., Le Breton.

Pouvoirs : Mme Balada donne pouvoir à M. Le Breton, M. Rochais donne pouvoir à M. Poupard, M. Sigonneau donne pouvoir à M. Rouillard.

Absentes excusées : Mmes Testard et Thomas

Secrétaire de séance : Mme Cillon.

Finances

Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2022 – Le conseil municipal valide les montants suivants :

Réalisé 2022	Budget communal	Lotissement Champ blanc	Lotissement La Hayère3
Résultat reporté	300 498.29	-34 695.84	0.07
Affectation au 1068	300 498.29	0.00	
Dépenses fonctionnement	867 878.60	247 360.65	3 094.66
Recettes fonctionnement	1 205 153.51	257 638.55	3 094.66
Résultat de l'année	337 274.91	10 277.90	0.00
Résultat global de fonctionnement	337 274.91	-24 417.94	0.07
Résultat reporté	714 324.76	-247 138.35	-2929.66
Dépenses Investissement	303 210.77	164 426.55	3 094.66
Recettes investissement	360 433.73	247 138.35	2 929.66
Résultat de l'année	57 222.96	82 711.80	-165.00
Résultat global d'investissement	771 547.72	-164 426.55	-3 094.66
Résultat global reporté	1 014 823.05	-281 834.19	-2 929.59
Affectation au 1068	300 498.29	0.00	0.00
Dépenses	1 171 089.37	411 787.20	6 189.32
Recettes	1 565 587.24	504 776.90	6 024.32
Résultat de l'année	394 497.87	92 989.70	-165.00
Résultat global	1 108 822.63	-188 844.49	-3 094.59

Vote des taux d'imposition – Le conseil municipal décide de voter les taux suivants :

- ⇒ Taxe foncière sur les propriétés bâties.....40.07 %
- ⇒ Taxe foncière sur les propriétés non bâties.....34.95 %
- ⇒ Taxe d'habitation12.70 %

Vote du budget 2023 – Le conseil municipal vote les budgets suivants :

Prévisionnel 2023	Budget communal	Lotissement du Champ blanc	Lotissement "La Hayère3"
Dépenses fonctionnement	1 176 043.00	360 356.00	750 000.00
Recettes fonctionnement	1 176 043.00	360 356.00	750 000.00
Dépenses Investissement	1 361 178.75	334 428.06	753 094.66
Recettes investissement	1 361 178.75	334 428.06	753 094.66

Principaux travaux prévus en investissement

Gros travaux de bâtiments.....	600 000 €
Salle de sport	635 904 €
Achat de matériel.....	50 000 €
Aménagement de terrains	5 000 €
Gros travaux de voirie	10 000 €

Financement de travaux SIEML.....	4 000 €
Total.....	1 300 904 €

Subventions – Le conseil municipal vote les subventions suivantes :

⇒ ADMR Maucernay.....	560 €
⇒ MFR Mauléon	20 €

Affaires sociales - Communication

Accueil de loisirs – La période des vacances de février s’est bien passée. Le retour des familles est positif.

Spectacle – Un spectacle financé par l’Agglomération du Choletais, sera organisé aux Cerqueux fin 2023 ou début 2024.

Repas des aînés – Le devis pour l’animation a été validé.

Groupement des communes aux noms burlesques –La commission communication a rencontré des membres du comité des fêtes pour les informer que la commune peut se porter candidate pour accueillir le rassemblement en 2025. Le projet pourrait être mené par l’Union des Associations Cerquoises (UAC) qui regroupe différentes associations de la commune et qui, pour l’instant, est en veille sous la responsabilité du Comité des Fêtes.

Une délégation du conseil municipal et du comité des fêtes se rendra au rassemblement de Corps-Nuds le 2^e week-end de juillet. A cette occasion, la candidature de la commune des Cerqueux sera officialisée pour 2025.

Si celle-ci est retenue, il faudra organiser une assemblée générale de l’UAC et prévoir une modification des statuts. L’objectif étant d’avoir des représentants de chaque association et de la commune dans le bureau de l’UAC, l’assemblée générale pourrait avoir lieu en septembre en même temps que la réunion des associations.

Développement et Cadre de Vie

Urbanisme

Lotissement le Champ Blanc - Le conseil municipal accepte de vendre le lot n° 28 à M. et Mme Limousin.

Voirie

La Bardonnière - Deux devis sont arrivés concernant l’empierrement de l’entrée du chemin pédestre pour permettre le passage du collecteur des ordures ménagères. BOUCHET TP = 4 362.75 € HT, SARL GAUFFRETEAU = 2 966.25 € HT. La commission doit voir avec l’ADC pour le financement

Stop du cimetière - La pose des séparateurs est plutôt concluante. Les bus ne sont pas gênés pour tourner à droite. La commission souhaite poursuivre l’essai encore quelques semaines avant d’envisager une solution plus durable.

Étang du Cormier - « La Gaule Cerquoise » souhaite remettre en service le jet d’eau de l’étang avec un pompage solaire. Un premier devis a été établi par « ABP ENERGY » pour un montant de 3 662.40 € HT (frais de port de 120 € non compris). La commission souhaite un devis contradictoire.

La convention d’utilisation de l’étang a été proposée à l’association pour signature.

Poubelles carrefour de la Noue - On note régulièrement des dépôts sauvages d’ordures au pied des containers. Plusieurs signalements ont été fait auprès du service concerné de Mauléon.

Cimetière - L’interdiction de l’utilisation de produits phyto dans le cimetière depuis le 1^{er} juillet 2022 oblige la commune à revoir sa manière d’entretenir le cimetière. Une première proposition d’engazonnement et de plantations en pied de mur est proposée par le CPIE qui se propose de continuer à accompagner la commune dans cette démarche.

Une 2^e proposition concerne l’achat d’un matériel permettant de gratter le sablon et donc de couper les mauvaises herbes. Ce type de matériel pourrait être utilisé à d’autres endroits de la commune (autour de l’étang par exemple). Une démonstration a eu lieu le 6 mars et le devis est arrivé ce jour. La commission devra poursuivre son étude.

D’autre part, une démarche de reprise des concessions à l’abandon va être entamée.

Route départementale - La commission propose la pose de grosses pierres le long du mur du cimetière pour empêcher les camions de stationner.

SIEML - Confirmation de son intervention pour la pose des horloges de programmation de l’éclairage public pour fin mars début avril 2023.

Groupement de commande énergie - Le conseil municipal décide de renouveler l’adhésion de la commune au groupement de commandes pour la passation et l’exécution d’un marché public d’achat et de fournitures d’énergies.

Bâtiments

Salle du Cormier et St Jacques – Le conseil municipal décide de modifier le règlement de location des salles comme suit :

« La règle de la location unique reste la priorité. Toutefois, si une location le vendredi soir n'engendre pas un gros ménage (assemblée générale, concours de palets ou de belote...) et que cette location est sans repas ou lunch, une location le samedi soir ou dimanche est possible dans la mesure où le personnel peut faire ce ménage le samedi matin avec un délai de prévenance suffisant »

Le conseil municipal décide également de facturer 50 € l'utilisation de la salle pour les vins d'honneur après les sépultures. Un contrat de location, précisant les modalités, sera établi.

Salle du Cormier

Tables - Suite à la demande d'achat de tables rondes pour la salle, la commission propose de faire réaliser, par la société Tricoire de La Romagne, des plateaux adaptables sur nos tables rectangulaires. Un devis est demandé pour 20 plateaux et 2 chariots de rangement.

Store – Après une première intervention le 1^{er} mars 2023, l'entreprise Michenaud doit revenir pour effectuer les réparations.

Parcours sportif - La commission souhaite revoir le tarif de palettisation proposé par la société Eden-Com. En attente de la réponse de la résidence Soleine pour finaliser la livraison.

Agglomération du Choletais

Changement de nom – L'Agglomération du Choletais va devenir Cholet Agglomération. La commune devra délibérer prochainement.

Broyage des végétaux – Onze communes participent aux opérations. A l'avenir, il est envisagé d'organiser des opérations de broyage chez des particuliers.

Questions diverses

Recensement des chemins Ruraux – Dans le cadre de la loi 3DS du 21 février 2022, le conseil municipal décide de procéder au recensement des chemins ruraux de la Commune. Il s'agit des chemins qui font partie du domaine privé de la commune. Suite à ce recensement, il faudra mener une enquête publique puis arrêter le tableau par une deuxième délibération.

Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR) – Il convient de recenser, par délibération, les chemins pouvant être inscrits au PDIPR.

Réseau cuivre – La commune des Cerqueux fait partie du lot n° 2 pour qui la fermeture définitive du réseau cuivre est prévue pour fin 2025. Une information sera faite par la Fédération Française de Télécom. A ce jour, 109 abonnés utilisent le réseau cuivre (n'ont pas d'abonnement cuivre).

Course Cholet Pays de La Loire – La course passe aux Cerqueux le dimanche 19 mars entre 13h00 et 14h00. La circulation et le stationnement seront interdits rue Amand Michaud et rue du Sacré Cœur.

Salle de sport – Le cabinet Vic-Ouest a commencé les études. Le contrôle thermique a été réalisé.

Amiante – Un devis a été signé avec l'Apave pour le contrôle périodique de l'amiante sur le local des associations.

Montant : 250 € HT + 40 € HT par échantillon analysé (si nécessaire).

Prochaine réunion le jeudi 13 avril 2023.